

Réunion du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental

CHAUDS DÉBATS EN PERSPECTIVE

Page 16

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6973 - MERCREDI 21 AVRIL 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

9 Ramadhan 1442
Iftar 19:28
Imsak 4:21

L'OFAAL DÉNONCE L'ABATTAGE CLANDESTIN

DU POULET BOURRÉ D'ANTIBIOTIQUES DANS NOS ASSIETTES

Le poulet de chair commercialisé sur le marché algérien contient des résidus d'antibiotiques. L'Observatoire des filières avicoles algériennes (OFAAL) dénonce leur utilisation excessive dans l'élevage de volaille pour accélérer la croissance et obtenir des gains de poids rapide. *Page 2*

ÉTUDIANTS ALGÉRIENS DÉTENUS EN UKRAINE

L'affaire bientôt tirée au clair

Page 3

ANNONCÉS EN GRANDE POMPE PAR REZIG

Les commerçants boudent les soldes de ramdahan

Page 2

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Début de l'opération pour les inscrits à la plate-forme fin avril

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

COMPOSITION DU CNESE

La Commission ad-hoc approuve la liste des membres sélectionnés

LA COMMISSION ad hoc chargée de la désignation des membres du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) au titre des secteurs économique, social et de la société civile a approuvé, hier à Alger, la liste des membres du Conseil sélectionnés par un programme conçu pour une sélection automatique.

La liste préliminaire des membres sélectionnés compte «76 membres femmes, soit 38% des membres», a affirmé le président du CNESE, Réda Tir, à la fin des travaux de la Commission, faisant remarquer que ce taux «représente le pourcentage le plus élevé par lequel un équilibre entre la compétence requise et le nombre de candidates est atteint».

Il a précisé que 178 membres sont titulaires d'un diplôme universitaire, soit 89 % dont 20 professeurs, 37 docteurs, 36 titulaires d'un magister ou d'un master, 29 ingénieurs, 56 titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent.

Les membres sélectionnés sont répartis sur l'ensemble des 58 wilayas du pays en proportion avec la population de chaque wilaya. Selon le président du CNESE, 22 membres sont issus des wilayas du Sud, 26 des Hauts plateaux et 7 membres sont issus de la communauté nationale établie à l'étranger: en Allemagne, Afrique du Sud, Russie, Canada,

Grande-Bretagne, Brésil et Emirats arabes unis.

Quant aux pourcentages d'âge des membres sélectionnés, M. Tir a souligné qu'il sont répartis sur trois catégories: 33 membres, soit 16%, ont moins de 40 ans, alors que 109 membres, soit 55%, ont entre 40 et 60 ans.

La catégorie des plus de 60 ans représente 29 %, soit 58 membres, a-t-il ajouté, relevant que les membres sélectionnés ont une expérience professionnelle moyenne de 23,65 ans.

La liste nominative des membres du Conseil sera, quant à elle, publiée sur arrêté du président du CNESE après l'achèvement des procédures judiciaires en vigueur, conformément à l'article 17 du décret présidentiel numéro 21-37 du 6 janvier 2021 portant composition et fonctionnement du Conseil.

Pour rappel, le CNESE est composé de 200 membres dont 20 sont désignés par le président de la République, 45 représentant les administrations et institutions publiques, et 135 au titre des secteurs économique et social, ainsi que de la société civile, désignés par la Commission ad hoc.

Lors de la réunion de la Commission ad hoc, il a été procédé à la présentation de la méthodologie adoptée et l'examen de la mise en œuvre du programme conçu pour la sélection automatique des membres.

Ce programme, élaboré en coopération avec le Dr El-Hachemi Guerrout, maitre-assistant à l'école supérieure de l'Informatique, pour traiter les CV proposés, «fonctionne selon un algorithme qui prend en compte le critère de compétence et de représentation des femmes, ainsi que la répartition géographique dans la sélection après codage des candidats et des associations et organisations qu'ils représentent, en plus du critèred'âge», a expliqué M. Tir.

Le président du Conseil national des Droits de l'Homme, Lazhari Bouzid, membre de cette commission s'est félicité, de son côté, de la «transparence totale» qui a caractérisé l'opération, soutenant que la sélection des membres du CNESE s'est déroulée d'une façon»professionnelle».

«De grands noms de la communauté nationale établie à l'étranger, mais aussi ici en Algérie figurent sur la liste approuvée aujourd'hui», a-t-il ajouté. **M. B.**

L'OFAAL DÉNONCE L'ABATTAGE CLANDESTIN

Du poulet bourré d'antibiotiques dans l'assiette des Algériens

Le poulet de chair commercialisé sur le marché algérien contient des résidus d'antibiotiques. L'Observatoire des filières avicoles algériennes (OFAAL) dénonce leur utilisation excessive dans l'élevage de volaille pour accélérer la croissance et obtenir des gains de poids rapide.



La commercialisation des volailles se fait, en effet, sans respect du délai d'attente. Des résidus de médicaments et autres antibiotiques restent alors dans la chair. L'utilisation excessive de ces produits sur les poulets peut – à long terme – se révéler dangereux pour la santé des consommateurs. Dans un communiqué rendu public, l'OFAAL dénonce aussi la pratique des abattages clandestins qui se font encore au niveau de certaines «tueries informelles», non agréées, dans des conditions de salubrité qui laissent à désirer, constituant ainsi un danger réel. Selon l'observatoire, la multiplication de ces tueries de manière générale est un signe inquiétant quant à la santé des consommateurs et la traçabilité des produits finis. Un problème important que l'Interprofession et les autorités compétentes ne doivent pas négliger mais prendre très au sérieux afin de l'éradiquer. Evoquant les prix de la viande blanche, l'observatoire indique que la tendance haussière des prix enregistrée entre les mois de mars et de janvier avoisine 64% au stade de la production et 50% au niveau du détail. Un accroissement des prix dû à une baisse drastique de l'offre du poulet sur les marchés à travers le pays (la loi de l'offre et de la demande). A l'inverse, ajoute l'OFAAL, les prix des œufs de consommation se sont maintenus à des niveaux stables, et ce malgré la cherté des prix des aliments. Une situation qu'on relève au début de chaque année avec les nouvelles mises en place et l'entrée en ponte des poules pondeuses en janvier-février pour atteindre le pic au mois d'avril. Faisant une comparaison trimestrielle (T.1 2021/T.4 2020), l'observatoire a fait savoir que les prix du poulet de chair ont enregistré de légères tendances haussières, respectivement 5% au stade de la production et 3% au niveau du détail. Quant à la comparaison annuelle (T.1 2021/T.1 2020), la hausse relevée est plus importante encore. On a enregistré une augmentation de 57% au niveau de la production et de 40% au niveau du détail.

Une situation due à la situation sanitaire causée par la pandémie (Covid-19), qui a ralenti l'activité productive et commerciale durant l'année 2020. L'OFAAL indique que la fluctuation et l'instabilité des prix montrent, une fois encore, l'absence d'organisation des acteurs des filières avicoles à tous les niveaux. La spécificité de ces filières (filières intégrées), souligne l'observatoire, nécessite la collaboration et la coordination de l'ensemble des acteurs. «L'Interprofession avicole, représentée par les différents acteurs, accuse un retard dans la réorganisation du secteur en amont et en aval. L'initiative, par exemple, de la création des coopératives intégrées ou des groupements d'intérêts communs (G.I.C), lancée en 2012, tarde à voir le jour», estime l'OFAAL.

Lynda Louifi

ANNONCÉES EN GRANDE POMPE PAR REZIG

Les commerçants boudent les soldes de ramdahan

AUTORISÉES DU 7 AVRIL AU 13 MAI, les «ventes en soldes» n'ont pas eu l'effet escompté. Les prix sont restés très élevés et le nombre de commerçants ayant adhéré à cette démarche est infime. Annoncée en grande pompe par le département du Commerce, l'opération de vente promotionnelle, laquelle concerne les biens et les produits convoités par le citoyen dans de telles occasions (les denrées alimentaires, les légumes et les fruits, la viande, les fruits secs, les vêtements et les chaussures, les appareils électroménagers…) pour soutenir la disponibilité des produits à des prix concurrentiels et abordables durant le mois de ramadhan n'a pas eu l'effet escompté. Une semaine après le début du mois de ramadhan, les prix des fruits et légumes notamment sont inaccessibles pour la majorité des ménages algériens. L'adhésion des commerçants à cette démarche du ministère du Commerce n'est pas grande. C'est d'ailleurs ce qu'a confirmé le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulenouar, qui signale tout de même la participation de certains commerçants à cette vente promotionnelle dans certaines wilayas du pays, citant Alger, Tizi Ouzou, Annaba et Laghouat. «Il y a certes une adhésion des commerçants mais leur nombre n'est pas important et la majorité n'a pas adhéré à cette initiative», a-t-il indiqué dans sa déclaration au Jeune Indépendant, affirmant que ceux qui ont opté pour cette vente promotionnelle se sont regroupés dans les espaces dédiés à cet effet. Selon M. Boulenouar, les commerçants qui ont rejeté cette idée motivent leur choix par le fait qu'ils sont restés plusieurs mois sans activité et ont enregistré des pertes importantes en raison de la crise sanitaire de la Covid-19 et donc qu'il n'est plus question de travailler à perte. Le président de l'ANCAA, qui affirme que d'autres commerçants adhèrent de plus en plus à cette vente promotionnelle, a fustigé également les producteurs et les grossistes qui ne s'impliquent pas dans cette démarche. «Le commerçant détaillant ne peut pas, à lui seul, réussir l'opération de vente en solde. Il peut réduire le prix de 20% maximum. Les producteurs et grossistes devront faire de même pour que la baisse des prix soit conséquente», a-t-il précisé, soulignant la difficulté de faire appliquer la vente en solde ou promotionnelle sur les fruits et légumes. Des produits dont les prix ont connu une hausse importante à la veille du mois de ramadhan et durant la première semaine du mois sacré. Les prix des produits alimentaires, notamment les fruits et légumes, ont en effet enregistré une augmentation de 60 à 80%, selon les précisions du président de l'ANCAA. Il justifie cette hausse par la forte demande mais aussi par le mauvais temps. Une baisse des prix est à espérer, selon les prévisions du président de l'Association des commerçants. «Une baisse de 10 DA est constatée sur les prix de certains fruits et légumes depuis hier et ça va encore baisser les jours à venir», a souligné M. Boulenouar, qui donne des précisions sur les quantités commercialisées durant la première semaine du mois de ramadhan. «300 000 tonnes de fruits et légumes et plus de 25 000 tonnes de viandes (blanche et rouge) ont été commercialisées», a précisé le président de l'ANCAA.

Lilia Aït Akli

ETUDIANTS ALGÉRIENS DÉTENUS EN UKRAINE

L'affaire bientôt tirée au clair

Le ministre des Affaires étrangères ukrainien, Dmytro Kuleba, a assuré hier, lors d'un briefing par visioconférence dédié à la politique étrangère de l'Ukraine, de tirer au clair l'affaire des étudiants algériens arrêtés dans son pays il y a plus de dix mois.



Interrogé par *le Jeune Indépendant* sur la situation des étudiants algériens arrêtés en Ukraine, le chef de la diplomatie ukrainienne, a déclaré ne pas disposer de toutes les informations sur ce dossier, promettant d'instruire les services concernés de tirer au clair cette histoire dans les plus brefs délais.

Depuis plus de dix mois, et faute de rapatriement, une dizaine d'étudiants algériens sont placés en détention dans plusieurs prisons ukrainiennes, après l'expiration de leurs titres de séjour en pleine pandémie de coronavirus. Certains auraient subi des sévices de la part de leurs geôliers à en croire ces étudiants, qui s'exprimaient sur des vidéos postées sur les réseaux sociaux, notamment Youtube.

Dans un autre registre, le ministre ukrainien des Affaires étrangères, a signalé la disposition de son pays à un règlement politique de la question du Donbass pour juguler tout risque d'affrontements, d'autant que la situation dans la région est extrêmement tendue.

«Le président Volodymyr Zelensky a téléphoné récemment à son homologue russe Vladimir Poutine pour tenter d'apaiser les tensions entre les deux pays. Moi-même, j'ai contacté il y a quelques mois le MAE russe, M. Sergueï Lavrov, dans la même optique», a affirmé M. Kuleba, ajoutant qu'il est toujours possible d'arriver à un accord satisfaisant pour les deux parties. «On est certain de trouver une solution politique à ce problème si la Russie s'engage dans un processus de dialogue», a-t-il insisté.

Les relations entre Moscou et Kiev se sont exacerbées depuis la montée au pouvoir en 2014 du président pro-occidental Petro Porencheko, qui a remis en cause dès son accession au pouvoir, tous les accords conclus entre les deux pays par son prédécesseur Viktor Ianoukouvytch. Il convient de noter que la réunion «d'urgence», ayant réuni mardi, des représentants ukrainiens et russes sous médiation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), a abouti à des «progrès significatifs» en vue d'une trêve entre Moscou et Kiev, selon les déclarations de représentants ukrainiens.

Cette réunion «d'urgence» s'est tenue au lendemain de pourparlers en ligne entre des conseillers des dirigeants ukrainien, russe, allemand et français.

Mohamed Mecelti

LÉGISLATIVES À ANNABA

Tout est fin prêt pour le 12 juin

DEMAIN à minuit, ce sera la clôture de réception des dossiers de candidature aux prochaines élections législatives du 12 juin prochain. Jusque-là, les partis politiques et les candidats indépendants se sont contentés de déposer leurs dossiers de candidature sans faire aucune déclaration. Qui sont les candidats retenus ? Pour le moment personne ne le sait, et les enquêtes administratives concernant les dossiers des candidats se poursuivent.

La chkara sera-t-elle présente lors des prochaines joutes électorales. Théoriquement, non, surtout quand on sait que parmi les conditions d'acceptation des dossiers, il est clairement stipulé de stopper les dossiers de candidatures de «personnes connues de manière notoire pour avoir eu des liens avec l'argent douteux et les milieux de l'affairisme et pour son influence directe et indirecte sur le libre choix des électeurs, ainsi que pour le bon déroulement des élections électorales».

Pourtant, selon certaines indiscrétions auprès des formations politiques en lice pour les prochaines législatives, quelques noms de milliardaires connus à Annaba sont cités comme tête de liste. Et pis encore, un propriétaire d'un cabaret est tête de liste pour sa formation politique. Bien sûr, pour le moment, aucune candidature pour les prochaines échéances législatives n'est proclamée officiellement.

Ce qu'il faut retenir dans ces élections, ce sont les candidatures de ces jeunes personnes, de surcroits universitaires, qui sont arrivées, après moult difficultés concernant la collecte des signatures, à déposer leurs dossiers de candidatures auprès de l'Anie. L'un d'eux, Cherif K., 28 ans, universitaire, raconte au jeune-indépendant : «Autrefois, avant l'avènement Tebboune, un jeune algérien n'a aucune chance d'arriver à l'APN, sauf s'il est recommandé d'en haut. Aujourd'hui, j'ai senti sincèrement qu'il y avait un appel urgent à la jeunesse. J'ai suivi l'élan de mon cœur. J'ai constitué un dossier et des amis et des citoyens m'ont aidé concernant la collecte de signature. Cela n'a pas été dur pour moi, puisque j'ai tout fait en l'espace d'une quinzaine de jour. Aujourd'hui, j'attends la confirmation de ma candidature. Le seul problème qui me reste posé, c'est comment je vais financer ma campagne électorale, car je n'ai aucun dinars de côté.»

Concernant ce côté de soutien aux jeunes candidats pour l'échéance du 12 juin, il faut rappeler que le président de l'Anie avait fait état, il y a quelques jours, de la publication, avant le lancement de la campagne électorale, d'un décret exécutif fixant les règles de soutien des jeunes. Une virée côté des antennes municipales, la collecte des signatures se poursuit sans aucun encombrement ni autre difficulté.

Qu'en pensent les citoyens des prochaines élections législatives ? Sur le Cour de la Révolution, les avis des citoyens sont multiples. Il y a ceux qui pensent que ces élections ne correspondent pas à l'urgence du pays, et il y a les autres qui trouvent qu'il est urgent d'avoir un nouveau parlement.

Larbi Kacim, enseignant, a déclaré au jeune-indépendant : «Si nous aurons un parlement constitué au moins d'un tiers de jeunes, là nous aurons réussi à imposer le changement. Les jeunes c'est le problème et la clé de réussite de l'Algérie. Moi, je soutiens ces élections, et je crois au programme du président Tebboune».

Coté Anie, pour l'instant tout se déroule normalement. Le coordinateur de wilaya de l'autorité nationale indépendante (ANIE), Me Ali Braham, signale l'inscription sur les listes électorales de 444.113 électeurs dont 2.412 nouveaux inscrits. Ces états ont été enregistrés à l'issue de la dernière révision exceptionnelle des listes électorales. 146 centres et 1.055 bureaux de vote seront prêts le 12 juin prochain.

Pour le moment et en attendant la clôture du dépôt des dossiers, la délégation locale de l'Anie a enregistré le retrait de 87 dossiers de candidature en prévision des élections législatives.

Il s'agit de 36 formations politiques et 51 autres candidats indépendants qui ont retiré les formulaires de candidature. Pour le moment, seuls quelques partis politiques ont remis à la délégation de wilaya les dossiers de candidature.

L'autorité nationale des élections (ANIE) a dévoilé avant-hier les deux slogans officiels pour les élections législatives du 12 juin prochain, à savoir «L'aube du changement» et «Tu veux le changement, appose ton empreinte».

Ces deux slogans figureront sur toutes les affiches concernant le prochain rendez-vous électoral, notamment lors de la campagne électorale qui se déroulera du 17 mai au 8 juin 2021.

Nabil Chaoui

ELLE ACTIVAIT SOUS LE COUVERT D'UNE ASSOCIATION CULTURELLE

Arrestation d'une bande criminelle financée par une ambassade

LES SERVICES de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté une bande criminelle, composée de 8 individus, s'adonnant à des activités culturelles subversives, financées par une représentation diplomatique à Alger, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la circonscription Centre de la police judiciaire et la Sûreté de la circonscription administrative de Bab el Oued ont arrêté une bande criminelle qui a réussi, à travers le financement d'une représentation diplomatique d'une grande puissance étrangère à Alger, à acquérir des équipements et du matériel technologique moderne utilisés dans la production de films et de documentaires provocateurs et la réalisation de pancartes et d'affiches pour les utiliser à des fins subversives lors des marches populaires (Hirak)», précise le communiqué. «Cette pseudo-association culturelle, composée de 8 suspects âgés entre 26 et 60 ans, active sous le couvert d'une association culturelle non agréée, sise à Bab el Oued à Alger», ajoute-t-on de même source. Cette opération, supervisée par les Procureurs de la République près des tribunaux de Sidi M'hamed et Bab el Oued, a permis la saisie de 677 pancarte imprimées, 7 unités centrales de micro-ordinateurs, une caméra numérique haute résolution, un film documentaire, 3 scanners et 12 imprimantes. «Sur la base des données judiciaires fournies par le Parquet, les investigations menées dans l'une des institutions financières ont permis d'aboutir à la source du financement étranger de cette association, dont les responsables ont avoué avoir reçu un financement étranger sous le couvert d'une prétendue activité culturelle», ajoute la source. Après le parachèvement des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes.

M. D.

OUM EL BOUAGHI

Une étudiante sauvagement agressée à l'université Larbi-Benmhidi

UNE ÉTUDIANTE en deuxième année littérature a été grièvement blessée après avoir été agressée hier matin par un jeune adolescent à l'entrée du département des Sciences humaines de l'université Larbi Benmhidi d'Oum El-Bouaghi. Blessée sur plusieurs parties du corps. Elle a été délivrée par les agents de sécurité de l'établissement universitaire. Âgée d'une vingtaine d'années, la victime a été évacuée vers les urgences de l'hôpital Ibn Sina de la ville par les éléments de la protection civile de l'unité principale de la wilaya. Selon des témoignages elle aurait perdu beaucoup de sang à la suite d' une hémorragie déclenchée par une blessure au niveau du cou. La gravité des blessures a contraint précise la même source le staff médical de l'hôpital à procéder à son évacuation pour plus d'investigations médicales vers une structure sanitaire privée dotée de matériel d'imagerie sophistiqué. Sur la base des résultats des contrôles subis, elle a été opérée au niveau de l'établissement hospitalier. Selon les mêmes témoignages, l'étudiante avait été auparavant plusieurs fois violentée par le même auteur.

Amine B.



EDUCATION

Une série de logiciels pour des E-books scolaires dans le primaire

LE DÉPARTEMENT de l'Education nationale a conçu plusieurs logiciels pour la gestion des livres électroniques (E-books) scolaires dans les différents niveaux de l'enseignement primaire, a annoncé mardi le ministre du secteur, Mohamed Ouadjaout.
Supervisant l'installation du comité interministériel chargé du suivi du projet de l'école numérique, le ministre a indiqué que son département avait «conçu et développé une série de programmes pour la gestion des e-books scolaires à partir du format papier, et ce pour les différents niveaux de l'enseignement primaire».
Il a fait état, dans ce cadre, du lancement du projet pilote de l'école numérique lors de la visite du Premier ministre à Batna le mois d'octobre dernier à l'occasion du lancement de l'année scolaire 2020-2021.
Le travail se poursuit pour intégrer l'interactivité dans des activités sélectionnées par des pédagogues, a-t-il ajouté, relevant que ces activités seront mises à la disposition des enseignements et élèves, une fois approuvées par le comité ad-hoc du ministère de l'Education nationale.
Le ministre a rappelé, à cet égard, les instructions données par le Président Tebboune lors de la réunion du Conseil des ministres, le 7 mars dernier, relatives à la poursuite de la coordination interministérielle pour le parachèvement de ce projet par le recours aux compétences et aux start-up en vue de doter les écoles primaires par des moyens technologiques produits localement.
Un comité ad-hoc a été également mis en place conformément aux orientations du Premier ministre appelant à l'impérative mise ne place d'un cadre permanent présidé par le ministère de l'Education nationale en vue de la concrétisation du projet.
Ce comité entamera ses travaux pour l'élaboration d'un rapport devant être soumis aux services du Premier ministre, a indiqué le ministre.
Le rapport, a-t-il expliqué, fera le point sur la première expérience menée au niveau de l'école primaire Abderrahmane Lakhdari à Batna, sur les plans pédagogiques, organisationnels et logistiques, ainsi que le taux d'avancement de l'opération de dotation de 22 classes par des tablettes numériques.
Dans ce contexte, M. Ouadjaout a invité le comité à élaborer un projet d'étude détaillé sur l'école numérique à l'horizon 2030, en y intégrant toutes les dimensions du projet, et en mettent en exergue le coût du projet et ses modes de financement
Le comité interministériel chargé du suivi du projet de l'école numérique est composé de cadres de l'administration centrale, et des représentants des ministères de l'Industrie, des Finances, de l'Economie de la connaissance et des start-up, de la Numérisation et des Statistiques, de l'Intérieur et de la Poste.

H. B.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Nécessité d'une coordination entre les institutions et les acteurs concernés

L.e président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour, a déclaré mardi à Alger que la coordination entre les institutions et les acteurs concernés est «nécessaire» en vue de trouver les mécanismes permettant de créer une «dynamique» pour lutter contre ce phénomène.



Intervenant à l'ouverture d'une session de formation virtuelle sur la bonne gouvernance, organisée par l'ONPLC en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), au centre international des conférences, M. Kour a estimé «nécessaire» que les institutions et l'ensemble des acteurs trouvent des mécanismes de coordination en vue de «créer une dynamique permettant d'avoir une vision commune pour faire face à ce phénomène».
Il a souligné que la coordination qui s'est établie entre l'ONPLC, la Cour des Comptes et les autres secteurs dans des domaines liés à la transparence et à la lutte contre la corruption, a été consacrée dans la nouvelle Constitution.
Pour ce qui est de cette session de formation qui se tient sous le thème «La bonne gouvernance: de la théorie à la pratique», elle contribue, selon le président de l'ONPLC, à «renforcer les capacités des acteurs nationaux, des fonctionnaires et des cadres des secteurs ministériels, ainsi que de la société civile dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption». Il a ajouté que cette formation est une occasion pour doter les participants de «différents outils opérationnels qui leur permettront d'activer les principes de la bonne gouvernance et d'évaluer leur application sur le terrain», soulignant que la question de la bonne gouvernance a suscité «un grand intérêt et beaucoup de débats».
De son côté, le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Réda Tir, a relevé, lors de son intervention, que la bonne gouvernance «n'est pas seulement une affaire de l'Etat, mais elle concerne aussi les institutions et les citoyens», soulignant que l'importance réside dans le fait que toutes ces parties «défendent les intérêts suprêmes du pays».
Selon l'intervenant, l'Algérie «dispose de tous les outils de gestion et de compétences nécessaires» en matière de bonne gouvernance, précisant que le fonctionnaire «doit se comporter comme un véritable maillon dans le processus de développement».
Intervenant sur le même thème, le Représentant Résident adjoint du PNUD en Algérie, Edwine Carrié, a fait remarquer que la lutte contre la corruption représente un axe important dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), notamment celui relatif à la paix, à la justice et aux institutions efficaces, estimant que l'amélioration de la gestion des ressources nationales «contribuera à accélérer la réalisation des ODD». Il a, par la même occasion, réitéré l'engagement de PNUD à poursuivre son appui à l'Algérie, notamment dans la phase de mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption.
Par ailleurs, les experts du PNUD qui sont intervenus, lors de cette première journée, ont focalisé leurs communications sur les concepts clés de la bonne gouvernance et son lien avec le développement durable, ainsi que les impacts de la crise sanitaire sur les pays. Les communications ont porté également sur la promotion de l'ouverture des données (Open data) et l'accès à l'information pour permettre l'analyse et la prise de décisions dans les domaines de développement et de la bonne gouvernance. Le rôle de la jeunesse dans la lutte contre la corruption a été souligné par les experts qui ont mis l'accent sur les différentes initiatives de lutte contre ce phénomène dans certains pays arabes.

S. O. B

CÉLÉBRATION DU 41e ANNIVERSAIRE DU PRINTEMPS 1980 À TIZI OUZOU

Marche et activités culturelles au programme

LE 41e ANNIVERSAIRE du Printemps 1980 et la dix-neuvième commémoration du Printemps 2001 ont été marqués, hier, par une grande marche à Tizi Ouzou, et ce en sus d'une multitude d'activités culturelles initiées par la direction de la culture et des arts de la wilaya. Plusieurs milliers de manifestants ont participé à la marche.
A l'instar des manifestations des années précédentes, le point de départ a eu lieu devant le portail du campus universitaire Hasnaoua et le point d'arrivée était la place de l'Olivier.
Quant au déroulement de la marche proprement dite, il convient de relever que le premier carré a été formé par des manifestants se reconnaissant à travers les couleurs du Printemps 2001. Sur une immense banderole exhibée figuraient les portraits de l'ensemble des martyrs tombés sous les balles des services de sécurité au cours de cette période tragique, connue sous l'appellation de «Printemps noir».
Le deuxième carré fut formé par des manifestants se reconnaissant comme «hirakistes». le troisième rang fut formé par des personnes se reconnaissant tout simplement à travers les couleurs du MCB (Mouvement culturel berbère). Ainsi, chacun a trouvé son compte à l'issue de cette marche, laquelle s'est déroulée, rappelons-le, pacifiquement. De son côté, la direction de la culture et des arts de la wilaya a apporté sa touche à cette fête amazighe sur la seule célébration du 41e anniversaire du Printemps 1980.
Les activités culturelles ont été abritées presque essentiellement dans l'espace de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri.
Il s'agit, entre autres, de l'exposition sur le patrimoine culturel de la wilaya de Tizi Ouzou, sur le Printemps amazigh, autour du savoir-faire et des métiers artisanaux, sur une exposition des portes de l'ancienne prison coloniale de Tizi Ouzou par le musée régional du Moudjahid de Tizi Ouzou, une exposition autour du patrimoine de Tlemcen avec le Centre des arts et des expositions de Tlemcen, une exposition sur le patrimoine culturel par l'association touristique AMNIR, guide de la wilaya de Tizi Ouzou, et enfin sur une exposition d'arts plastiques en relation avec la culture amazighe.
Pour rappel, l'institution que dirige Nabila Goumeziane a également porté sur une multitude d'autres activités et toutes ont été initiées dans le cadre de la célébration du Printemps 1980.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Début de l'opération pour les inscrits à la plate-forme à la fin d'avril

L'opération de vaccination contre la Covid-19 des personnes inscrites à la plate-forme numérique sera entamée à la fin d'avril ou au début de mai. C'est ce qu'a indiqué, mardi, le membre du comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la pandémie de la Covid-19, le Pr Lyès Rahal, affirmant que l'opération de vaccination se déroule progressivement selon un programme préétabli. Il a toutefois relevé que les citoyens affichent une certaine réticence à l'égard du vaccin anglo-suédois AstraZeneca par rapport à Sputnik-V.



Lors de son passage à la Radio nationale, le Pr Rahal a affirmé que l'opération de vaccination se poursuit malgré les campagnes de dénigrement lancées par certaines parties, via les réseaux sociaux, pour semer, a-t-il estimé, le doute sur son efficacité, d'autant plus que l'Algérie s'apprête à réceptionner de nouvelles cargaisons de vaccin anti-Covid d'ici à la fin du mois en cours. «L'Algérie dispose d'une agence de pharmacovigilance qui se charge du suivi des effets secondaires de tous ces médicaments, y compris les vaccins, et jusqu'à présent nous n'avons noté que des effets mineurs pour l'AstraZeneca», a déclaré le Pr Rahal.

Concernant l'efficacité des vaccins fournis contre les nouvelles souches du coronavirus, l'intervenant a assuré qu'ils sont sûrs et permettent de protéger les personnes vaccinées des nouveaux variants, faisant observer qu'il y a chez les citoyens une réticence à se faire vacciner par l'AstraZeneca par rapport au produit russe Sputnik-V. Selon ses précisions, cette «prudence» constatée s'explique par la polémique que suscite le vaccin d'AstraZeneca. Il a tenu à rassurer que les services sanitaires n'ont pas enregistré d'effets dangereux ou de cas de complication inquiétants parmi les personnes ayant reçu ce vaccin.

Par ailleurs, le Pr Rahal a exprimé son inquiétude quant à une éventuelle recrudescence de cas de contamination recensant un nombre total de 1 716 cas hospitalisés, dont 176 personnes dans les services de réanimation, selon le bilan de lundi. Ce qui pourrait entraver, a-t-il poursuivi, la reprise des autres services au niveau des structures sanitaires, lesquels étaient suspendus en raison de la propagation fulgurante du coronavirus.

«Si le nombre de cas de contamination poursuit cette courbe ascendante, nous serons obligés de réduire le nombre de lits des différents services dans les hôpitaux pour accueillir les cas Covid.

C'est la raison pour laquelle nous insistons sur le respect des gestes barrière», a-t-il alerté. Le membre du comité scientifique a souligné l'impératif de préserver l'acquis «d'être à l'abri du spectre de la troisième vague de la pandémie» et a réitéré l'appel des autorités sanitaires aux citoyens afin de ne pas baisser la garde, d'autant que le virus continue à faire des ravages dans différents pays du monde.

Evoquant la question de l'immunité collective, le professeur a relevé que l'immunité nécessaire contre le coronavirus s'acquiert durant une période d'au moins 8 mois, précisant que l'Algérie n'est pas encore à ce stade. Il a annoncé, dans ce sens, que le conseil scientifique et l'Institut national de la santé publique prévoient une étude de séroprévalence sur des bases scientifiques afin de pouvoir se prononcer à l'avenir sur l'immunité collective.

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE INQUIÉTANTE À SÉTIF

De son côté, le directeur de la santé de la wilaya de Sétif, Abdelhakim Dahane, a mis hier en garde contre la situation épidémiologiques, qui devient à nouveau «inquiétante» dans les localités d'El-Eulma, d'Aïn Oulmane et de Sétif, et ce suite à un relâchement constaté ces derniers temps chez les citoyens dans les espaces publics.

Le même responsable n'a pas écarté le retour à une restriction via l'application rigoureuse du protocole sanitaire et des mesures préservatives, ajoutant que les mosquées ont fait montre d'un respect strict des mesures en question.

M. Dahane a fait savoir aussi que la wilaya dispose d'une quantité de 12 550 doses d'AstraZeneca, qui connaît une affluence «très timide», alors que les 1 164 doses de Sputnik-V sont administrées à 99% et les 13 000 doses de Sinopharm frôlent le taux de 93% de vaccination.

Selon le bilan annoncé mardi par le ministère de la Santé, on dénombre 187 nouveaux cas de condamnation, 5 décès, 122 guérisons alors que 19 patients se trouvent sous soins intensifs.

Aziza Mehdid

187 nouveaux cas, 122 guérisons et 5 décès en 24 heures

CENT quatre-vingt-sept (187) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 122 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique mardi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué. Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 120.092 dont 187 nouveaux cas, celui des décès à 3165 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint 83.636 cas, précise le communiqué. Par ailleurs, 19 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 22 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 20 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 6 wilayas ont recensé plus de 10 cas. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

M. D.

Relance des opérations de désinfection et de sensibilisation à Médéa

LA HAUSSE du nombre de contamination par le covid-19 et le recensement de quelques cas de décès par le variant britannique au cours de ces derniers jours n'a pas manqué de susciter l'inquiétude des autorités locales sur la dégradation relative de la situation épidémiologique.

Pour endiguer la propagation de la pandémie, il a décidé de déclencher des opérations de sensibilisation en direction de la population quant à l'insistance sur la nécessité de ne pas baisser la garde en respectant les mesures de distanciation et de port du masque de protection préconisées par les autorités sanitaires. Après la relative décrue des cas de contaminations qui a duré quelques semaines, la situation a évolué dans le sens d'une relative hausse du nombre de personnes contaminées au cours de ces derniers jours pour justifier la reprise des opérations de désinfection des espaces et édifices publics, établissements scolaires, mosquées et l'organisation d'une campagne de prévention qui touchera les lieux de rassemblement et les marchés.

Le coup d'envoi des opérations de stérilisation, à laquelle ont pris part plusieurs acteurs du mouvement associatif et des organismes publics, a été donné, lundi, par le secrétaire général par intérim, Ibrahim Zekour, à l'effet de mener les opérations de pulvérisation des édifices publics, les marchés et les places publiques.

«La lutte conte le covid-19 est responsabilité de tous» est le slogan retenu pour la campagne de prévention contre la propagation de la pandémie, suite à la réunion de coordination qui a eu lieu, dimanche, sous la présidence du wali, Djahid Mous, en présence de SG de la wilaya par intérim, des membres de la commission de sécurité, du chef de cabinet et des chefs de daira.

Le constat de la dégradation relative de la situation épidémiologique, caractérisée par une hausse du nombre de contaminations, doit «inciter à plus de vigilance, notamment en ce mois sacré où il est enregistré une plus grande animation dans les marchés, les grandes surfaces et les mosquées».

Pour ce faire, les services de la direction du commerce sont chargés d'»intensifier les sorties sur terrain pour mener des opérations de contrôle et de sensibilisation des commerçants sur le respect des mesures de prévention et de multiplier les contrôles des établissements recevant le public sur l'application des restrictions imposées et de dresser des mises en demeure aux contrevenants».

La direction des affaires religieuses et des waqfs a été requise de sensibiliser les imams sur l'obligation du respect du protocole sanitaire dans les mosquées, en s'appuyant sur la collaboration des associations religieuses et de quartiers et la autorités. Il a également recommandé de ne pas baisser la garde dans le secteur de l'éducation par la sensibilisation continue et la désinfection des établissements scolaires où les mesures de protection doivent être maintenues et constituer la priorité des responsables locaux.

Nabil Bey

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 04:13 | 12:28 | 16:12 | 19:14 | 20:38 | 04:19 | 12:33 | 16:16 | 19:17 | 20:41 | 04:32 | 12:47 | 16:30 | 19:32 | 20:56 | 04:36 | 12:38 | 16:16 | 19:17 | 20:35 | 04:41 | 12:54 | 16:37 | 19:38 | 21:01 | 04:46 | 12:59 | 16:41 | 19:43 | 21:06 | 04:50 | 13:02 | 16:44 | 19:45 | 21:08 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6973 — MERCREDI 21 AVRIL 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	11°
Oran	22°	12°
Constantine	25°	7°
Ouargla	35°	17°

RÉUNION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Chauds débats en perspective

Il aura fallu presque six mois pour que l'ONU réagisse, après la violation du cessez le feu par l'occupant marocain et le début de la seconde guerre de libération. Les hostilités dans cette région sont devenues quotidiennes, ainsi que des informations sur des affrontements et des attaques tout le long de la bande des sables, caractérisées par une violente répression contre les populations civiles sahraouies.



C'est donc, une réunion très attendue du Conseil de sécurité de l'ONU ce mercredi, dont l'ordre du jour est consacré à la situation du Sahara occidental.

La réunion prévue aujourd'hui se déroule sur fond de tensions extrêmes et de difficultés à nommer un nouvel émissaire onusien, dont les efforts de relancer le processus politique sont torpillés par le Maroc.

Au menu de la réunion du Conseil qui va être présidée par le Vietnam, un exposé de Collin Stewart, le chef de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (MINURSO). Il sera question pour le Conseil de sécurité de discuter des moyens de redynamiser le processus politique en vue de résoudre le conflit au Sahara occidental.

A la lumière des derniers développements au Sahara occidental, la question de nommer un nouvel envoyé personnel du Secrétaire général est devenu «plus pressante», selon des observateurs.

Le poste est vacant depuis la démission, en mai 2019, de l'ancien président allemand Horst Kohler, après vingt mois d'intense médiation qui l'ont vu insuffler une nouvelle dynamique au processus de paix de l'ONU.

Avec le départ de M. Kohler, le dossier du Sahara occidental aura consommé quatre médiateurs après les deux américains James Baker et Christopher Ross et le hollandais Peter Van Walssun. Au demeurant, l'ancien président allemand n'a pas échappé aux obstacles imposés par le Maroc à son prédécesseur, Christopher Ross,empêché d'accomplir sa mission de médiation.

Entravé dans sa liberté de mouvement, Ross s'était vu refusé l'accès aux interlocuteurs sahraouis dans les territoires illégalement occupés par le Maroc.

Le Maroc a eu déjà à saboter les efforts d'un autre émissaire américain en 2004, en l'occurrence James Baker, dont il a rejeté le plan de paix. Celui-ci maintenait le principe d'autodétermination en exigeant la tenue d'un référendum au terme de cinq années de sa mise en œuvre.

Les Nations unies qui poursuivent tout de même leurs efforts pour nommer un nouvel émissaire pour le Sahara occidental, rencontrent des «difficultés» à trouver le bon profil pour occuper ce poste, a avoué début avril le porte-parole du SG de l'ONU, Stéphane Dujarric.

La Représentation du Front Polisario à l'ONU a réaffirmé vendredi dernier que c'est le Maroc qui entrave la nomination d'un nouvel émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, et qui a aussi rendu «impossibles» toutes les missions des anciens envoyés onusiens pour le territoire occupé en vue de «maintenir le statu quo» dans le dossier sahraoui.

«Quatre envoyés personnels et quinze représentants spéciaux du secrétaire général des Nations unies ont jusqu'à présent été impliqués dans diverses étapes du processus de paix des Nations unies au Sahara occidental.

Cependant, le Maroc a réussi, en toute impunité, à transformer ces efforts de médiation en missions impossibles à travers sa procrastination et son obstructionnisme délibéré», a souligné le Front Polisario dans un communiqué publié à New York.

En septembre dernier, le président de la République sahraouie, Brahim Ghali, avait appelé le Conseil de sécurité à hâter la désignation d'un nouvel envoyé personnel, «animé des mêmes convictions et de la même détermination que son prédécesseur», a-t-il dit, faisant référence à Horst Kolher.

Dans une récente déclaration, le représentant du Front Polisario en charge de l'Europe et auprès de l'Union européenne, Oubi Bouchraya Bachir, a averti que les membres du Conseil de sécurité «n'ont rien fait depuis le 13 novembre, surtout après la rupture totale du cessez-le-feu et l'échec du plan de règlement onusien».

Désormais, il y a nécessité d'»une vision profonde du Conseil d'élaborer un nouveau cadre plus sérieux pour les négociations entre le Royaume du Maroc et la République arabe sahraouie démocratique (RASD)», a-t-il soutenu.

Mohamed Kouini

Publicité



Le Jeune Indépendant du 21/04/2021 / ANEP 2116007300